

*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 09 mai 2016

Monsieur le Président,

J'ai annoncé, le 26 avril dernier, l'extension à 20 km des plans particuliers d'intervention (PPI) relatifs aux dix-neuf centrales nucléaires de production d'électricité de notre pays.


Cette décision, résultat du travail interministériel mené à la suite de l'accident de Fukushima, permettra, en lien avec la déclinaison territoriale en cours du plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur, de répondre aux recommandations de l'Autorité de sûreté nucléaire et des associations européennes des autorités de radioprotection et de sûreté nucléaire d'étendre les mesures de protection des populations autour des centrales.

Les travaux préparatoires à cette extension des PPI vont maintenant démarrer, concernant en particulier la planification de l'évacuation, ou encore les modalités d'une campagne complémentaire d'information et de distribution d'iode stable aux habitants. Connaissant votre engagement tout particulier dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence, j'ai demandé à mes services de vous tenir régulièrement informé de l'avancement de ce dossier, qui ne pourra être mené à bien qu'avec l'implication de nos concitoyens et de la société civile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



Ségolène ROYAL



Monsieur Jean-Claude DELALONDE
Président de l'association nationale des comités et
commissions locales d'information
3 allée des Muriers
59229 TETEGHEM